



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1er octobre 2021

Compte rendu de Séance

Le Conseil Municipal s'est réuni le Vendredi 1er octobre 2021, à 20 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Christian Gavelle.

Étaient présents :

M. Christian **Gavelle**, M. Christophe **Dewachter**, Mme Valérie **Devillers**, M. Jacques **Laporte**, M. Pascal **Drocourt**, M. Gaëtan **Deffontaines**, M. Willy **Frérot**, M. Christophe **Bénard**, Mme Cindy **Bourgois**, Mme Corinne **Oyer**, M. Arnaud **Gueudet**, M. Sébastien **Rose**, Mme Florence **Dekkers**.

Étaient Absents excusés:

M. Mikaël **Bénard** donne pouvoir à Mme Valérie **Devillers**.
Mme Céline **Lemaire** donne pouvoir à M. Christophe **Dewachter**.

Secrétaire de séance : M. Pascal **Drocourt**

1) Achat lave-vaisselle pour la cantine.

A la rentrée scolaire, il a fallu dans l'urgence procéder au remplacement du lave vaisselle de la cantine. Ce dernier avait été mis en service en septembre 2014.

Le choix s'est porté sur un modèle proposé par la société GASTROFROID à Gournay en Bray qui en assure l'installation et la maintenance.

Le montant de ce lave vaisselle pour collectivité s'élève à 2 861,71 € TTC. Deux autres devis avaient été proposés: l'un à 2 152,08 € TTC et un autre à 3 669,12 € TTC.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le choix effectué par M. le Maire et les Adjointes pour le remplacement de ce matériel.

Pour information, cette dépense était prévue au budget primitif 2021.

2) Décision modificative au budget primitif 2021 pour l'achat d'un chauffe-eau pour la cantine.

A la rentrée scolaire, il a fallu également dans l'urgence procéder au remplacement du chauffe-eau de la cantine.

La société CEDEO de Gournay a fourni un chauffe-eau Thermor Duralis de 200 litres pour un montant total de 688,03 TTC.

L'installation et la mise en service ont été effectuées par nos soins.

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité la création d'un nouveau programme au budget primitif 2021 pour palier à cette dépense imprévue.

3) Rapport d'Activités 2020 de la C.C.P.V.

M. le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activités 2020 de la C.C.P.V.
Ce compte rendu est téléchargeable par le lien suivant :

<https://www.picardieverte.com/wp-content/uploads/2021/09/Rapport-dactivites-2020-web.pdf>

Après délibération, le Conseil Municipal délibère et adopte à l'unanimité le rapport d'activités 2020 de la CCPV. page 1/3

4) Etude photovoltaïque pour la salle des fêtes de Senantes

Suite à une proposition de la CCPV et du SE60 (Syndicat d'Energie de l'Oise), une étude sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux a été effectuée. Seule la toiture de la salle des fêtes grâce à sa surface importante offrait un véritable potentiel pour une éventuelle implantation de ces panneaux.

Bien que des subventions puissent être accordées, la rentabilité et le gain financier pour la Commune ne semblent pas être probants.

Etant donné l'ancienneté de la toiture et donc des risques liés à l'installation de ces panneaux, le Conseil Municipal préfère ne pas donner suite à ce projet. (11 voix contre et 4 abstentions)

5) Contes d'automne pour les enfants de 2 à 6 ans.

La CCPV en partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis propose le vendredi 29 octobre, à 16h00, un spectacle composé de contes et de comptines pour les enfants de 2 à 6 ans.

Ce spectacle se déroulera dans la salle des fêtes de Senantes; de ce fait, il est nécessaire de signer une convention avec la CCPV et le Théâtre du Beauvaisis.

Le Conseil Municipal délibère et autorise M. le Maire à signer cette convention.

6) Décision pour le périscolaire.

Suite à la visite de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) en juin dernier, la Municipalité a demandé à rencontrer des responsables de la Direction Départementale de la petite enfance.

Dans un premier temps, afin de pouvoir maintenir le Périscolaire, la Commune se voit dans l'obligation de réduire l'espace de la bibliothèque afin de pouvoir continuer à accueillir un maximum de 28 enfants dont 10 de moins de 6 ans.

Cette solution provisoire permet de laisser un peu de temps pour trouver une réponse mieux adaptée.

Le projet d'aménagement des bâtiments de la cour de l'école en vue de recevoir dans le futur la bibliothèque a permis de recevoir de la part de la Direction Départementale de la petite enfance un avis favorable à la continuité de l'activité du Périscolaire.

7) Déchetterie Gournay en Bray

Jusqu'à présent, 5 communes de la CCPV pouvaient bénéficier de l'accès à la déchetterie de Gournay en Bray.

Une convention avait été signée entre la CCPV et la Communauté de Communes des 4 rivières (CC4R). La CCPV versait une contribution annuelle de 15 300 €.

Aujourd'hui, la Communauté de Communes des 4 rivières veut revoir cette contribution et la faire passer à 31 118 €.

Après la réunion de la Commission Déchets de la CCPV le 30 juin dernier, 2 propositions ont été faites:

1. Volonté de maintenir le service en négociant avec la CC4R la contribution. Cette dernière serait plafonnée à 15 300 € pour la CCPV; au-delà de ce plafond, il serait demandé une participation des 5 communes concernées.
2. Suppression du service et arrêt du conventionnement.

Pour notre commune ce surcoût s'élèverait à plus de 7 300 €...

Si les négociations n'aboutissent pas favorablement, il sera possible que les Senantais ne puissent plus accéder à la déchetterie de Gournay en Bray.

Il faut préciser qu'une plateforme de déchets verts et grands cartons a été mise en place à Songeons depuis mars 2021:

Pour toutes informations:

<https://www.songeons.fr/a975-plateforme-de-dechets-verts-a-songeons-a-partir-du-1er-mars-2021.html>

Voir aussi le document dans les informations jointes au compte rendu.

8) Local à archives

L' aménagement d'un local à archives dans le grenier de la mairie devient urgent. Il faut protéger de la poussière et de l'humidité de l'air les documents archivés.

Des actualisations de devis seront demandées prochainement afin de pouvoir entreprendre cet aménagement courant 2022.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte ce projet d'aménagement.

9) Modalités pour le prêt et la location de la salle des fêtes pour les Associations du village.

Après délibération, le Conseil Municipal a décidé de faire 3 prêts annuels gratuits pour chaque Association du village afin que chacune d'elles puisse organiser des manifestations. Au-delà de 3 réservations, le tarif de location « habitant » sera appliqué; à savoir :

- ◆ Tarif hiver du 1er novembre au 31 mars : 240 € + forfait poubelle 30 €
- ◆ Tarif été du 1er avril au 31 octobre : 200 € + forfait poubelle 30 €

Le Conseil Municipal décide de faire le prêt gratuit de la salle des fêtes à l'Association des cheveux d'argent pour l'organisation de sa manifestation dans le cadre du téléthon .

Informations et questions diverses :

◆ **Avancée des travaux à Gros court :**

La Société Véolia a effectué les travaux de voirie à Gros court (remise des conduites d'eau sur le domaine public). Les branchements en aval et en amont de la route doivent être finalisés et une réception des travaux se fera prochainement.

◆ **Information : subventions de l'Etat pour les réparations et l'entretien des voiries.**

Lors d'un Conseil Communautaire, suite à une question posée par le Maire de Senantes par rapport aux subventions de l'Etat pour les voiries des communes, il lui a été répondu par le Secrétaire Général de la Préfecture que ces subventions ne seraient désormais plus une priorité pour l'Etat...

De grosses inquiétudes sont à craindre dans les prochaines années pour l'entretien de nos routes communales ...

La séance est levée à 23 h 10.

Informations

• **Commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale**

Jeudi 11 novembre

11 h 00 : Rassemblement place de l'église

11 h 15 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts

Minute de silence, Appel aux Morts et allocution

La Cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie.

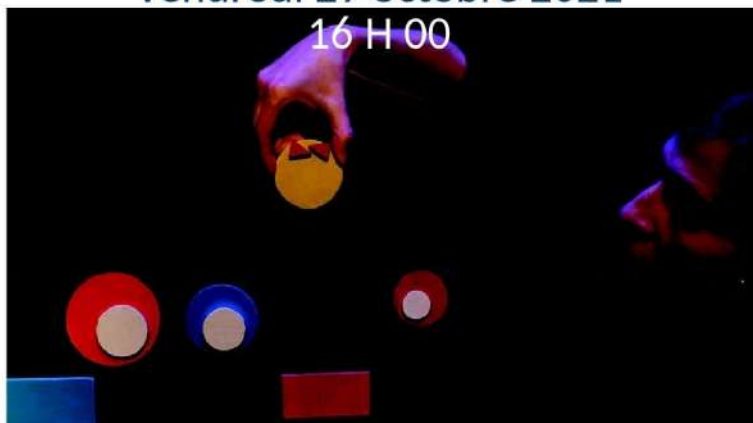
**TOUTE LA POPULATION EST CORDIALEMENT
INVITÉE À CETTE MANIFESTATION DU SOUVENIR**

- **Contes en formes: pour les enfants de 2 à 6 ans**

EN FORME...

Vendredi 29 octobre 2021

16 H 00



Salle des fêtes de Senantes

SPECTACLE *gratuit* Contes et comptines Pour les enfants de 2 à 6 ans

durée: 30 minutes

Entrée libre sur réservation: bibliobray.senantes@orange.fr ou ' 03 44 82 55 14
Spectacle proposé par la CCPV et le Théâtre du Beauvaisis

- **Sainte – Cécile**

L'Association des Anciens Combattants et le Réveil Senantais
vous invitent à fêter:

Sainte Cécile
Dimanche 21 novembre

10 h 45 Rassemblement place de l'église

11 h 15 Visite au cimetière

12 h 15 Restaurant : La Table de Sophie à Ferrière en Bray NB: Pass sanitaire obligatoire
(Attention: le repas n'a pas lieu à la salle des fêtes cette année)

Inscriptions auprès de M. Hugues René (*Président des Anciens Combattants*)



03 44 80 86 74

Clôture des inscriptions: vendredi 22 octobre.

• **Elections en 2022. Elections présidentielles et législatives.**

Afin de pouvoir voter en 2022, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales (y compris pour les ressortissants de l'Union Européenne résidant sur la commune).

Inscription en Mairie : le mardi pendant la permanence de 17h30 à 19h30.

Documents nécessaires pour l'inscription : pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile.

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de Mairie : ☎ 03 44 82 55 14

• **Information: rénovation énergétique**



RENOVATION ENERGETIQUE

AVIS D'INFORMATION pour les habitants de la CCPV

Le Guichet Unique de l'Habitat (GUH) est un service public qui facilite la réalisation de vos projets de rénovation énergétique ou d'adaptation (vieillessement, accessibilité...) grâce aux conseils et aux informations prodigués par l'animateur conseiller FAIRE.

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez connaître les aides financières liées à votre projet ?

Votre facture énergétique est trop élevée et vous envisagez d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique ?

Le Guichet Unique de l'Habitat peut vous accompagner pour :

- *vous donner une meilleure lisibilité des aides financières existantes, quels que soient vos revenus ;*
- *vous conseiller et vous orienter vers les partenaires qui pourront vous guider dans votre projet ;*
- *vous aider dans le montage financier de votre projet de travaux ;*
- *vous apporter un accueil personnalisé sur rendez-vous sur les sites de permanences suivants :*
 - *Formerie, le mardi matin (Mairie de Formerie)*
 - *Songeons, le mardi après-midi (Maison du conseil départemental)*
 - *Grandvilliers, le jeudi après-midi (Cité des métiers)*
 - *Saint-Omer-en-chaussée, le mercredi matin (Mairie de Saint-Omer)*

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, veuillez contacter :

Le Guichet Unique de l'Habitat :

Tel : 03.44.04.56.05

Email : guichet.unique.habitat@ccpv.fr

• **Plateforme de déchets verts à Songeons**




Point de collecte des Déchets verts de SONGEONS

Ouverture le 1^{er} mars 2021



HORAIRES D'ÉTÉ
1^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE
Lundi et mercredi de 14h à 17h
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

HORAIRES D'HIVER
1^{er} NOVEMBRE AU 31 MARS
Lundi, mercredi et samedi de 15h à 17h

(Fermé les jours fériés)

CONSIGNES DE TRI



- Tontes de pelouse,
- Feuilles mortes,
- Fleurs et plantes fanées,
- Déchets du potager,
- Mauvaises herbes,
- Copeaux,
- Petites tailles de haie
- Branchages Ø 5 cm
Attention :
le diamètre des branches
ne doit pas dépasser 5 cm !

Tous les déchets de bois :
**grosses branches (diamètre > 5cm),
troncs, planches...**
Sont à apporter en déchetterie



Point de collecte strictement réservé
aux habitants de Songeons et des
communes avoisinantes.

Accès interdit aux professionnels.



La présentation de la carte de
déchetterie est obligatoire.

Point de collecte :
Ancienne route de Dieppe
60380 Songeons





SUIVI DE LA QUALITÉ DU TRI

Commune de Senantes

Depuis janvier 2019, les **ambassadeurs de prévention des déchets de la CCPV** réalisent des campagnes de suivi de la qualité du tri sur les 88 communes de la Picardie Verte. L'objectif de ces suivis est de **vérifier la conformité des bacs présentés à la collecte** et de **sensibiliser les habitants aux gestes de tri** en apportant une information ciblée et personnalisée à chaque foyer.



RÉSULTATS DU PREMIER PASSAGE (FEVRIER 2019)

95% des foyers de la commune ayant fait l'objet d'un suivi pratiquent le tri des déchets

Nombre de bacs vérifiés : 153

- ✓ Bacs conformes : 35%
- ✓ Bacs comportant des erreurs : 60%
- ✓ Bacs en mélange (pas de tri) : 5%

COMPARATIF PICARDIE VERTE
En 2019, en moyenne 73% des foyers de la Picardie Verte pratiquent le tri des déchets



RÉSULTATS DU DEUXIÈME PASSAGE (OCTOBRE/DECEMBRE 2019)

79% des foyers de la commune ayant fait l'objet d'un suivi pratiquent le tri des déchets

Nombre de bacs vérifiés : 136

- ✓ Bacs conformes : 57%
 - avec extension des consignes de tri : 22%
 - sans extension des consignes de tri : 35%
- ✓ Bacs comportant des erreurs : 22%
- ✓ Bacs en mélange (pas de tri) : 21%

COMPARATIF PICARDIE VERTE
En 2020, en moyenne 81% des foyers de la Picardie Verte pratiquent le tri des déchets



Les **CONSIGNES DE TRI** en PICARDIE VERTE



Dans le bac de tri

Tous les emballages en plastique, en métal et les briques alimentaires

Dans la colonne à verre



Les bouteilles et pots en verre (sans bouchons ni couvercles)

Dans la borne à papier



Tous les papiers et petits cartons d'emballage

Bientôt **votre** épicerie

Place de l'église
à **SENANTES**



Ouverture souhaitée
AVRIL 2022

Elle arrive...

Le permis de construire a été déposé officiellement le 17 août dernier. Un délai de 5 mois est nécessaire pour un lieu destiné à recevoir du Public.

Il vous sera proposé en priorité des produits de producteurs et d'artisans des environs, certains aliments en vrac sans oublier du pain, des pâtisseries et des viennoiseries traditionnelles... Il y aura également la possibilité d'emporter des plats préparés sur place.

Vous y trouverez un endroit de rencontre, d'échange et de partage autour d'un café ou d'une boisson ainsi qu'un lieu de détente et d'amusement autour d'un billard ou d'un baby-foot...

Cet endroit évoluera en fonction de vos demandes.

A Nous tous d'écrire son histoire...

Appel aux bonnes volontés...

Afin de préparer au mieux les Lieux avant le début des travaux par les entrepreneurs, nous avons besoin de « bras » pour débarrasser, démonter, piocher, buriner, pelleter, brouetter...



RENDEZ-VOUS
Samedi 20 novembre

8 h 00 place de l'église

Un repas vous sera servi le midi

Pour prévenir de votre présence ou pour toute autre information merci de téléphoner au :

06 48 60 05 03 ou manuelabouteilla@outlook.fr

Merci pour vos encouragements, vos soutiens et par avance pour votre aide pour cette journée du 20 novembre qui s'annonce déjà conviviale et chaleureuse... Manuela